XVIIIe ANNÉE — N° 5808 — VENDREDI 4 JANVIER 1904

LA CROIX

5 CENTIMES — 5, Grande-Rue 84. — DE ROUBAIX-TOURCOING — 35, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

CŒUR SACRÉ DE JÉSUS
j'ai confiance en Vous
(Ind. 300 j., Pie X)

La Journée

L'« Officiel » promulgue la nouvelle loi sur l'exercice public du culte, dont nous avons donné le texte au lendemain de son adoption par la Chambre et qui demeure, comme la loi de décembre 1905, condamnée par le Pape.

—o—

Le général Picquart est arrivé ce matin à Bizerte.

—o—

L'Académie de médecine a entendu, hier, une intéressante communication du Dr J. Bertillon, sur la mortalité à Paris, ses causes et ses effets.

—o—

Le général Picquart fixe par une circulaire les conditions dans lesquelles se feront les grandes manœuvres en 1907.

—o—

Toute la presse indépendante fait observer, qu'en autorisant la dévolution de biens faite à l'association schismatique de Culey, le tribunal de Bar-le-Duc a fait la démonstration de la sagesse du rejet par le Pape des associations cultuelles.

—o—

M. Viviani, ministre du Travail, vient de rompre définitivement avec le Syndicat des ouvriers boulangers.

—o—

ETRANGER. — Le chancelier de Bülow a adressé une lettre politique intéressante au président de l'association contre le socialisme.

— En Russie, le lock-out de Lodz a amené de graves troubles dans cette ville.

— Mgr d'Armailhacq, recteur de Saint-Louis des Français, à Rome, est mort hier matin.

— S. Em. le cardinal Nocella est très malade.

— Dans une collision de trains, à Topeka (Etats-Unis), il y a eu 35 morts et 20 blessés.

LA « CROIX ILLUSTRÉE »

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 6 JANVIER

Le Parlement persan en séance, dessin en couleurs de Ed. Cabrier. — Comment on délibère au Parlement persan. — La mort du paddy, nouvelle de Richard Masoin. — Les vingt-sept premiers Vendéens, nouvelle de Paul Pavat, avec 3 illustrations. Par le dur chemin, roman de Jean Ducluseau, avec illustrations de Jodoc. — Un duel, nouvelle de Edouard Grimblot. — Les quarante fauteuils de l'Académie. — Un grand dîner chez le baron, nouvelle de Alphonse Chozière. — Conseils pratiques : Le froid, ses avantages, ses dangers, par Mme Arsène LePloux. — Le palais où se réunissent les députés persans, grande page en couleurs.

Abonnement : un an, 6 francs ; un numéro, 0 fr. 10. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

AUX CONFÉRENCIERS

23 LIVRETS DE CONFÉRENCES A 0 FR. 25

Le texte a été rédigé par des orateurs ayant une grande expérience des réunions populaires. Les renseignements y sont groupés de manière à permettre la préparation rapide soit de conférences proprement dites, soit d'explications à donner au cours d'une séance de projections.

Sujets traités dans les 23 livrets déjà parus : *Sur Notre-Seigneur et les Evangiles* (6 vol.), *la Sainte Vierge, Sa Vie, Lourdes* (2 vol.), *Saint Paul* (2 vol.), *Jeanne d'Arc* (2 vol.), *la Franc-Maçonnerie, les Catacombes, la Russie et les Russes, Naples, les Causses et les Gorges du Tarn, Madagascar, Pompéi, la Sicile, Florence, le Mont Saint-Michel*, etc.

Chaque livret, 0 fr. 25 : port, 0 fr. 05.

SAINTE GENEVIÈVE

CHANTÉE PAR LE GRAND CORNEILLE

Sainte Geneviève est la grande patronne de Paris. Chaque année, à pareille époque, sa châsse est l'objet, dans l'église Saint-Etienne-du-Mont, d'un concours immense de peuple; et dans une ville où les lettres et la poésie ont toujours jeté tant d'éclat, ni les écrivains ni les poètes n'ont manqué pour célébrer sa gloire. Les proses et les hymnes composées en son honneur depuis les plus anciens temps ne se comptent pas, assure le vénérable curé de Saint-Etienne, M. l'abbé Lesêtre, dans sa belle « Vie » de la sainte.

Parmi les poètes, il en est un dont l'hommage mérite qu'on le distingue; c'est le grand Corneille. Sainte Geneviève n'aime pas moins la prière muette de l'illettré que les hymnes du plus brillant artiste; *mais nous, nous tirons un* enseignement particulier de ce fait, que chanter l'humble vierge du Christ, n'a point paru indigne de lui au grand Corneille, et que c'est la même main qui avait tracé le « Cid », « Horace », « Polyeucte », qui a écrit ces Vêpres, ces Matines et ces Laudes, en l'honneur de la pieuse enfant de Nanterre. Dans notre esprit, cela élève encore plus haut la sainte, sans diminuer le poète.

L'église Saint-Etienne du Mont

En 1844, M. Faugère, fouillant la bibliothèque Sainte-Geneviève à l'occasion de son édition de Pascal, rencontra un cahier in-folio de quatre feuillets, sur lesquels étaient écrits, autographiés de sa plus belle écriture, des vers de Corneille sur sainte Geneviève. C'était la traduction des hymnes chantées dans les trois fêtes de la patronne de l'abbaye. A quelle date exactement Corneille les a-t-il composés? On ne le sait pas, mais à coup sûr après l'année 1665 : ce n'est qu'à partir du « Propre » imprimé cette année-là chez Gilles Blaizot, que la traduction de Corneille concorde avec le texte latin. Il était très lié avec un religieux genovéfain, le P. Boulart, réélu supérieur général précisément en 1665; il est tout naturel de supposer que c'est à la prière de celui-ci que Corneille avait mis en vers les hymnes récemment éditées.

Il y en a trois groupes, de trois pièces chacun : Vêpres, Matines et Laudes pour le jour de la fête de la sainte, le 3 janvier; pour sa translation, le 28 octobre; et pour la fête des Ardents, le 26 novembre. On reconnaîtra sans peine, dans les fragments que je citerai, la marque du maître, la force et le relief qui font le vers cornélien.

—o—

Le jour de sa fête, ce sont les mérites de la sainte que Corneille a plus particulièrement célébrés :

Les miracles partout suivent son grand courage,
Ils passent et le sexe et l'âge;
Dans la chair qui l'enferme elle est hors de la chair,
Et dans sa pauvreté riche plus que tous autres,
Quiconque la peut approcher
Croit sa vertu pareille à celle des apôtres.....

Suit une vue de l'intérieur de l'église, illuminée pendant la nuit du 2 au 3 janvier :

Voici l'heureuse nuit qui précède la fête :
Par des feux redoublés elle imite le jour,
Et le temple éclairé veut que chacun s'apprête
A tromper le sommeil par des chants tous d'amour.
La sainte qui préside et qu'on sert dans ce temple,
Ainsi des saints martyrs veillait sur les tombeaux,
Joignit la nuit au jour, et par un haut exemple,
Portait les cœurs sans cesse à des efforts nouveaux.....

Et la prière finale :

Dans les langueurs elle encourage,
Elle rend aux mourants la force et la santé ;
De la langue captive elle rompt l'esclavage,
Elle obtient pour l'aveugle une pleine clarté...

Vierge, que notre cœur réclame,
Qui dissipes ainsi les plus dangereux maux,
Quand tu prends soin du corps, prends-en aussi de l'âme,
Et donne pour tous deux des remèdes égaux.

—o—

Vers le milieu du IXe siècle, pour mettre les reliques de sainte Geneviève à l'abri des incursions des Normands, on les avait transportées successivement, de l'église où elles étaient (tout contre l'église actuelle de Saint-Etienne-du-Mont), dans diverses terres de l'abbaye, d'où elles furent rapportées quelques années après à Paris. Cette translation est commémorée le 28 octobre, jour de l'ancienne, dont l'année exacte n'est pas connue.

Quand des lions du Nord la barbare furie
Saccage la province et fait trembler Paris,
Tout son peuple ne craint ni pour ses toits chéris,
Ni pour ses doux amas, ni pour sa propre vie.

Mais pour le saint dépôt d'une vierge sacrée,
De ses murs alarmés le plus digne trésor,
Qu'enfermé qu'il était dans une châsse d'or,
Il porte en sûreté dans une autre contrée.

Ce peuple ne fait rien qu'elle n'aime à lui rendre;
Et du plus haut des cieux déployant son secours,
De tant de barbarie elle arrête le cours,
Et conserve à son tour ceux qui sauvent sa cendre.

—o—

En l'an 1129, une maladie étrange, une sorte de choléra, se répandit dans Paris. Ceux qui en étaient atteints se sentaient consumés par une sorte de feu intérieur, qui les brûlait jusqu'aux os. Les victimes étaient innombrables, et on ne savait plus que tenter pour enrayer le terrible fléau, quand Etienne, évêque de Paris, eut l'idée de faire porter en procession, par la ville, la châsse de sainte Geneviève. La chronique raconte que, dès que les reliques parurent à la vue du peuple, tous les malades qui étaient accourus ou qui s'étaient fait porter en foule sur le passage de la procession, recouvrèrent tout à coup la santé, à l'exception de trois, qui étaient incrédules. Le Pape Innocent II, qui vint en France l'année suivante, institua en mémoire de ce miracle la fête des Ardents, qui se célèbre le 26 novembre.

La châsse de sainte Geneviève

Voici, presque en entier, l'hymne de Matines traduite par Corneille :

Infatigable appui de la ville affligée,
Vierge, toujours présente à tes sacrés autels,
Ecoute les frayeurs d'une troupe plongée
En des ennuis mortels.

Un feu contagieux, digne foyer du vice,
Fait voir l'ire du ciel sur les membres pourris,
Et jusque dans les os imprime la justice
Qu'il se fait de Paris.

Plus il coule de pleurs des paupières troublées,
Plus cette vive ardeur fait creuser de tombeaux;
Tout brûle, et l'on ne boit que flammes redoublées
Par la fraîcheur des eaux.

Enfin, vierge, ce peuple a recours à ta cendre,
Ce trésor qu'ont nos rois enfermé de trésors;
Et des sacrés piliers un prélat fait descendre
Les restes de ton corps.

On soupire, on gémit devant ta sainte châsse,
On t'invoque; et ces feux se laissent étouffer,
Ces feux qui ne faisaient que préparer la place
Aux flammes de l'enfer.

Corneille croyait et pratiquait, il avait l'âme profondément catholique. Les poésies sacrées tiennent presque la moitié de son œuvre. Il a mis en vers l'Imitation de Jésus-Christ, l'Office de la Sainte Vierge, les sept Psaumes de la pénitence, les Vêpres et les Complies du dimanche, les hymnes du bréviaire romain, sans compter une foule de prières de circonstance et d'hymnes en l'honneur de saints ou de saintes.

Si j'ai choisi pour les rappeler aujourd'hui au public les hymnes en l'honneur de sainte Geneviève, c'est que nous sommes au jour où s'ouvre en l'église Saint-Etienne-du-Mont la neuvaine solennelle de la sainte. Une fois de plus, ce magnifique joyau d'architecture va s'illuminer en l'honneur de la patronne de Paris, et palpitera pour elle de soupirs et d'ardeurs extasiées.

Puis, on vient d'élever à Corneille une statue sur la place du Panthéon, sur les terrains de cette abbaye où il fréquenta, et à côté de l'église dans laquelle il aimait prier sa sainte de prédilection. De la part d'un gouvernement anticlérical, l'attention eût été infiniment trop délicate; il ne l'a pas fait exprès.

JACQUES ROCAFORT.

ROME

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

Rome, 3 janvier.

S. Em. le cardinal Nocella est très malade.

Mgr d'Armailhacq, recteur de Saint-Louis des Français, est mort ce matin à 11 h. 1/2, conservant sa connaissance presque jusqu'à la fin.

Il a édifié jusqu'au bout les chapelains qui l'entouraient par sa piété et sa résignation.

QUESTIONS DU JOUR

On annonce que l'assemblée des évêques, que l'on comptait convoquer pour le 15, sera peut-être différée. Personne ne s'en étonnera, étant donné entre autres raisons la gravité des questions à traiter et par suite la nécessité de certains travaux préparatoires.

Les catholiques ne cesseront d'ici au jour de l'assemblée, de prier pour les chefs de nos diocèses et attendront avec confiance tant la réunion elle-même que les décisions de ses membres vénérés.

—o—

Parmi les questions à traiter, on cite :

L'organisation définitive du denier du culte;

La création d'une caisse interdiocésaine en faveur des diocèses pauvres;

L'organisation des séminaires à la suite des récentes hécatombes;

La protection des séminaristes et prêtres soldats.

En fait, la nouvelle loi et les brutales ruines accumulées par le gouvernement, soulèvent une foule de problèmes, quelques-uns très difficiles, à étudier et à résoudre.

—o—

L'organisation indispensable du denier du culte va être réalisée à Paris, comme nous l'avons annoncé, par une lettre pastorale de S. Em. le cardinal Richard, qui sera lue en chaire dimanche prochain.

Voici en substance les prescriptions de ce document :

L'œuvre du denier du culte est établie dans le diocèse. Ce n'est pas une « association », c'est une « œuvre ».

Les collectes seront faites par MM. les curés, agissant personnellement *au nom du cardinal-archevêque* de Paris.

La moitié des sommes recueillies sera transmise à l'archevêché pour être appliquée, le cardinal agissant en vertu de son autorité, tant aux besoins généraux du diocèse qu'aux nécessités des paroisses pauvres.

En s'arrêtant à ce système, on a voulu accommoder les règles générales adoptées par l'épiscopat aux circonstances très spéciales où se trouve l'immense diocèse de Paris.

En évitant la forme d'association et en recueillant le denier du culte, individuellement, au nom du cardinal, on a obéi aux conseils de la prudence et de la sagesse dans les circonstances légales actuelles.

Les catholiques parisiens sauront certainement, comme du reste ceux de la France entière, accomplir le devoir qui leur incombe et subvenir généreusement à des besoins pressants.

A chaque foyer chrétien il devrait y avoir une tirelire pour la souscription permanente ou denier du culte.

—o—

Divers journaux ont parlé de modifications qui seraient apportées aux règles posées pour les obsèques et les mariages.

Nous croyons que l'interdiction de tentures funèbres et des décorations de fleurs pour les mariages demeure définitivement promulguée.

Les légères modifications dont l'usage a pu montrer la nécessité ne peuvent donc porter que sur des détails et nous ne croyons pas qu'elles soient encore arrêtées.

—o—

Les conflits locaux surgissent de partout. Ici on chasse le curé du presbytère. Ailleurs, on lui impose des conditions draconiennes. Dans certaines communes, on laisse gratuitement les presbytères : les préfets, comme celui de la Haute-Vienne, pour Châtellerault, s'y opposent. Les communes doivent subir toutes les charges imposées par le pouvoir central. Quant à régler librement leurs affaires elles ne le peuvent pas.

C'est ce qu'on appelle « décentraliser »!!

Ces conflits iront s'aggravant. La guerre religieuse va sévir dans chaque pays, à moins que les catholiques ne soient assez énergiques pour faire respecter leurs droits méprisés.

—o—

Au sujet de la consultation d'un jurisconsulte que nous avons publiée hier, nous recevons d'un ami des observations basées sur ce qu'il lui paraît plus conforme à la « pensée du Pape », de ne faire aucune association, même non déclarée.

Il reconnaît du reste le bien-fondé « juridique » de la thèse exposée.

Notre intention, en abordant cette question dans la *Croix*, a été de soulever, pour le faire discuter ouvertement, un problème tout nouveau.

Il est *certain* que nous devons jusqu'à impossibilité continuer le culte public traditionnel.

Il est *certain* que nous ne devons d'autre part faire en vue de cette continuation *aucun acte positif* qui puisse être considéré comme une acceptation de la loi condamnée.

Il est *certain*, par suite, ce nous semble, qu'on ne pourra pas solliciter l'acte administratif proposé en vue de la jouissance gratuite des églises, pas plus qu'on ne pourra faire les déclarations interdites.

Restant dans les églises, continuant le culte sans déclaration, renonçant à solliciter aucun acte administratif, l'évêque et son clergé, le curé et ses vicaires, constitués hiérarchiquement, doivent-ils, de plus, renoncer à se considérer comme étant en fait, au sens légal, une association non déclarée qui a le droit de faire ce que en fait ils font, l'exercice public du culte?

Le jurisconsulte qui exprimait son sentiment hier dans nos colonnes, nous dit qu'il ne saurait voir là un acte positif, mais seulement la constatation d'un fait admis non par une loi spéciale, mais par la loi générale de 1901, à savoir que le clergé continue hiérarchiquement et librement le culte et un argument juridique qu'on ne pourra empêcher les avocats d'employer si des contraventions sont dressées.

Nous sommes heureux que ces questions soient discutées et d'y ouvrir nos colonnes.

M. Briand, en répétant à maintes reprises qu'il voulait nous mettre dans la légalité « malgré nous », avait certainement en vue ce fait de l'association non déclarée. Il est bon que sa portée soit précisée, puisque le culte public va continuer partout et que ce sera simplement là un système de défense en présence des magistrats qui feraient des excès de zèle.

Nous avons, du reste, la conviction que l'exercice public du culte, conforme ainsi à la fois à la volonté du Pape et à la légalité française, se heurtera souvent à des obstacles qui dégénéreront en guerre religieuse et obligeront à recourir au culte privé, auquel, cependant, il ne faudra en venir qu'en cas de réelle nécessité.

Gazette

TOUJOURS LE DELEGUE

On sait que chaque année les Conseils municipaux sont appelés à former une liste double des contribuables de la commune chargés, en qualité de répartiteurs, d'aider le contrôleur dans ses applications de divers impôts.

Mais ce qu'on ignore généralement, c'est que certains sous-préfets croient devoir à leur tour soumettre au délégué ou mouchard du canton, les listes présentées par les Conseils municipaux, en le priant de leur indiquer par un signe placé devant les noms ceux qui doivent être choisis.

C'est ce qui se passe dans l'arrondissement de Jonzac, dans celui de Segré, et probablement partout.

C'est donc toujours le délégué qui règne, malgré les dénégations du gouvernement.

ARRIÈRE, LES SAVANTS!

Quand les révolutionnaires envoyèrent à l'échafaud l'illustre Lavoisier, il fut répondu au savant qui demandait qu'on lui laissât au moins le temps de terminer un problème : « La République n'a pas besoin de savants ».

Nos gouvernants, qui emploient la guillotine sèche, semblent faire le même cas des savants qui ne sont pas du « bloc ».

Ainsi, l'on sait que sur un point du petit séminaire Saint-Célestin de Bourges était établi l'observatoire, aujourd'hui bien connu dans le monde savant, sous le nom d'Observatoire de Bourges. C'est le distingué abbé Moreux, secrétaire de la station météorologique du Centre, et universellement connu, qui est à sa tête.

M. l'abbé Moreux avait demandé le temps nécessaire au déménagement de son Observatoire.

L'administration reconnaissante a refusé tout délai.

On n'a pu parvenir à déménager rapidement qu'en brisant tout.

M. l'abbé Moreux, à la suite de son expulsion, a donné sa démission de secrétaire de la station météorologique.

LA MORT DE GAMBETTA

On a donné d'innombrables versions, plus ou moins romanesques, au sujet de la mort de Gambetta. Les circonstances de cette mort, quoi qu'il en soit, resteront toujours mystérieuses.

M. Joseph Reinach dément toutes les versions qu'a suscitées la publication récente des lettres adressées par Gambetta à Mme Léonie Léon, qu'il allait épouser, si la mort ne l'eût frappé inopinément. Voici ce que répète, pour la centième fois, l'ancien familier de Gambetta :

Gambetta, dans la journée même où s'est produit l'accident, et pendant les semaines qui ont suivi, nous a fait à tous, à Ranc et à Etienne, pour ne parler que des vivants, comme à moi-même, le même récit : à savoir que le 27 novembre, après le départ du général Thoumas, qui ne pouvait pas rester à déjeuner aux Jardies, il avait voulu aller tirer à la cible dans son jardin, et qu'en maniant imprudemment son revolver qui était chargé, il s'était blessé à la main.

Il est curieux de constater combien cette interprétation a de peine à se faire accepter.

LE TELEPHONE A L'INSTITUT

Le téléphone, qui a pénétré partout, va faire une dernière et glorieuse conquête : il sera, sous peu, installé officiellement à l'Institut de France.

Sur la demande de M. d'Haussonville, l'Académie des sciences morales et politiques a décidé l'installation d'un branchement entre la loge du concierge et les bureaux du secrétariat. Cette évolution sera accueillie sans déplaisir par les membres de l'Institut.

C'est le progrès!... Les immortels le maudiront peut-être quelquefois, — quand on leur fera attendre trop longtemps la communication !

Déménagements de mauvais augure

Nous avons comme une vague idée que cela ne portera pas bonheur au « travail » d'avo. son ministère à l'archevêché de Paris.

Nous ne savons si beaucoup de travail

FEUILLETON DU JANVIER 1904 — 19 —

Deux amis

A vrai dire, leur compte s'était réglé par trois francs de bénéfice pour elle ; trois francs et des centimes, puisque les enfants n'avaient même pas occupé une semaine le lit loué pour un mois; mais la Boulotte n'en était que plus furieuse puisque plus humiliée. Car enfin était-il pire injure pour elle et son établissement que cette désertion précipitée, accomplie au prix d'un sacrifice d'argent, considérable pour des gens comme eux, pauvres comme Job. Aussi, ils la lui payeraient cette injure, ou plutôt, il la lui payerait, car c'était Jack seul qu'elle en rendait responsable.

Après avoir cherché longtemps la cause de ces dispositions défavorables qui se manifestaient chez ses compagnons de travail, les grands comme les petits, Jack finit par se rendre compte qu'elles tenaient, en partie du moins, à une dissemblance, à une opposition de nature entre lui et eux, dont ils n'étaient pas responsables, non plus que lui-même, et qu'en somme le seul remède à son mal serait de changer de milieu.

Oui, au fond c'était cela : Jack se sentait mal à l'aise. Jack n'était pas apprécié, n'était pas sympathique parce qu'il n'était pas à sa place. A vrai dire, il le savait bien et depuis longtemps, qu'il n'était pas à sa place dans le monde, que le sort l'avait fait descendre bien au-dessous du niveau social où sa naissance devait le placer : il le savait depuis longtemps, mais jamais il ne l'avait si bien senti. Tout enfant quand, dans ses rêves d'avenir, il se voyait homme il n'était ni un vagabond ni un ouvrier ; pas riche, pourtant, il gagnait son pain; mais ce n'était pas avec le travail de ses bras, c'était avec celui de son intelligence. Et ces rêves, ces ambitions qui dormaient en lui, s'éveillaient à cette heure, s'affirmaient, s'imposaient. Elles se précisaient aussi; il voyait près de lui, à sa portée, le premier échelon qui lui permettrait l'accès des carrières libérales : il savait que dans les bureaux de la direction on employait pour les écritures et la petite comptabilité des adolescents à peine plus âgés que lui.

Au reste, il pensait que la question du savoir primait celle de l'âge, et que, s'il avait les connaissances nécessaires, sa jeunesse ne serait pas un obstacle à son admission. D'ailleurs les treize ans d'un grand garçon comme lui n'en valent-ils pas quinze ? Il s'agissait donc de savoir si son instruction serait suffisante : il avait beaucoup travaillé jusqu'à douze ans, sous la haute direction et la sévère discipline du savant et austère don Sebastian; il parlait l'espagnol, un peu l'anglais, et il avait fait des mathématiques une étude très spéciale et relativement très poussée. Depuis qu'il était chez le père Guillaume et que son travail de la mine ne lui prenait plus toutes ses forces, il avait trouvé le moyen, tout en donnant à François des leçons régulières, d'étudier un peu pour son propre compte.

Mais tout cela, à supposer que ce fût suffisant pour l'emploi auquel il visait, ne lui eût servi de rien s'il eût été sans recommandations. Heureusement, il y avait le père Guillaume, très estimé, très bien vu du directeur, et aussi très dévoué à Jack — comme à François d'ailleurs. — Grâce à lui, le projet devenait réalisable.

Quand Jack s'en ouvrit au père Guillaume, et lui exprima en même temps sa crainte que son instruction ne fût pas trouvée suffisante, le bonhomme se récria.

Pour lui, comme pour François, Jack savait tout; il était la science universelle et infaillible; il n'y avait qu'à le voir faire la classe au petit, et lui expliquer des tas de choses!... répondre sans broncher à toutes ses questions, aussi bien qu'à celles du père Guillaume lui-même. Oui, il parlerait au directeur, et ça marcherait tout seul, comme sur des roulettes.

Un beau jour donc, Jack, sous la conduite du père Guillaume, se rendait dans les bureaux, pour être présenté au directeur et subir un petit examen, qui n'était pas sans lui causer quelque appréhension.

Ce ne fut point encore le directeur qui le reçut, mais son second, M. Charley. Il était dans son cabinet de travail en compagnie de M. Théophile, ce gros garçon vulgaire et prétentieux à qui Jack avait déjà eu affaire une fois.

M. Charley, un homme d'âge mûr, d'allures graves et simples, se montra beaucoup plus accueillant que ne l'avait été naguère son subordonné. Il posa quelques questions à Jack sur ce qu'il savait et se croyait capable de faire, puis il dit :

— J'ai à m'absenter durant une heure ; restez ici en compagnie de M. Théophile, et faites-moi ces trois problèmes avec solution raisonnée; je les examinerai à mon retour.

Jack prit la feuille que M. Charley lui tendait et aussitôt se mit au travail. Le père Guillaume, qui s'ennuyait dans ce cabinet silencieux, ne tarda pas à sortir, et Jack se trouva seul avec M. Théophile. Alors celui-ci se leva et vint se poster derrière le garçonnet qui justement terminait son premier problème. M. Théophile, sans autres façons, se mit à le lire par-dessus l'épaule de Jack, et cette lecture amena sur son visage une grimace qui exprimait à ne s'y point méprendre, l'étonnement et le dépit.

Jack, gêné par cet observateur qu'il sentait sur son dos, et que, sans le voir, il devinait peu bienveillant, attendit un instant avant de se mettre à son second problème; mais comme M. Théophile ne quittait pas son poste d'observation il se décida à poursuivre son travail.

Le second problème fut résolu sans difficulté, comme le premier, mais pour le troisième cela n'alla pas tout seul. Etait-ce d'entendre derrière lui l'haleine, devenue par degrés bruyante et presque sifflante, de M. Théophile? Etait-ce de sentir un regard peser sur lui? Toujours est-il qu'il éprouvait comme une sorte de paralysie du cerveau et même de la main. De fait, il s'était arrêté, la plume en l'air, le regard vague : le visage de M. Théophile se détendait à mesure que l'embarras de Jack devenait plus manifeste. A la fin, il dit :

— Vous ne trouvez point, n'est-ce pas? C'est difficile pour vous.

— Un peu.

— Beaucoup même; vous n'arrivez pas à comprendre celui-ci, vu que les deux autres qui étaient beaucoup plus faciles, vous les avez résolus à contre-sens.

— Vous croyez?

— J'en suis sû-

Et il se mit à expliquer de sa façon les deux premiers problèmes, il passa au troisième sur lequel il s'étendit plus longuement. Et quand il eut fini :

— Tenez, dit-il, présentant à Jack une feuille blanche; refaites-moi vivement ces deux premiers problèmes, vous aurez encore le temps de faire le troisième qui ira vite puisque je vous le dicterai.

Jack posa sur lui son regard droit et ferme où se lisaient à la fois l'étonnement et le blâme.

— Je vous remercie, Monsieur, dit-il, mais je ne profiterai pas de vos conseils.

— Est-ce que vous douteriez de leur justesse, par hasard?

— Fussé-je sûr de leur excellence, je ne les suivrais point, car ce ne serait pas loyal.

La réponse était juste, parfaitement méritée, mais elle n'était pas diplomatique.

A ce coup droit, M. Théophile avait passé du rouge au violet, et, jetant sur Jack un mauvais regard que l'enfant ne vit pas, il regagna sa place, en disant d'une voix où grondait une sourde colère :

— A votre aise, mon garçon, mais vous verrez !

Jack achevait son travail quand M. Charley rentra.

— Eh bien! mon enfant, dit-il, et ces problèmes, où en sont-ils ?

— Ils sont finis, Monsieur.

— Tous les trois ?

— Tous les trois.

— Ah ! fit M. Charley, qui sembla surpris : eh bien! donnez-les moi, je les examinerai à loisir.

Jack prit congé, et, à son grand étonnement, reçut de M. Théophile un : « Au revoir! » accompagné d'un étrange sourire, un sourire d'amitié et d'intelligence, absolument inexplicable.

Jack rejoignit le père Guillaume, qui en l'attendant faisait les cent pas devant la maison, le vieillard lui demanda :

— Eh bien ! es-tu content, mon petit ?

— Je ne peux pas savoir encore; mais il me semble que je n'ai pas fait de trop mauvaise besogne.

Pendant ce temps, M. Charley examinait le travail de Jack et donnait des signes de satisfaction évidente; tandis que M. Théophile, l'air absorbé, le sourcil froncé, semblait à son tour chercher la solution de quelque problème ardu.

— Mais c'est qu'il est très fort ce garçonnet! s'exclama enfin M. Charley; non seulement il raisonne juste, mais il raisonne serré; il va au but tout droit, par le plus court..... Il faudra que je montre ça au directeur.

— Vous avez tout vu? demanda M. Théophile.

— Oui..... c'est-à-dire que j'ai encore le dernier problème à examiner; mais je vais y jeter un coup d'œil pour la forme; il dépasse par trop la force d'un enfant de cet âge. Pourtant, il a essayé..... Voyons ce qu'il a fait?

Il y eut un instant de silence; puis la voix d'ordinaire si grave de M. Charley s'éleva avec des sonorités de fanfare.

— Bravo! mon garçon, disait-il; mais c'est parfait, ça tient du prodige. Hein! qu'en dites-vous, Théophile?

(*A suivre.*)

M. TERMER.

(*Droits de traduction et de reproduction réservés.*)